

Challenge de la Meilleure Cavalière du Cossé-Brissac Règlement

❖ **Article 1 : Le challenge se déroulera sur les épreuves suivantes**

- **Epreuve 5** : Prix de l'Etrier de Paris – Pro 3 Grand Prix 125 (vendredi 28 septembre)
- **Epreuve 6** : Prix Royal Horse – Pro 2 Grand Prix 135 (samedi 29 septembre)
- **Epreuve 9** : Prix Meyer Selles – Pro 3 Vitesse 125 (samedi 29 septembre)
- **Epreuve 11** : Prix Esthederm – Pro 2 Grand Prix 135 (samedi 29 septembre)
- **Epreuve 13** : Prix Duval-Leroy présenté par Smuggler – Pro 2 Speciale 6 barres (samedi 29 septembre)
- **Epreuve 15** : Prix Cheval Liberté – Pro 2 Grand Prix 130 (dimanche 30 septembre)
- **Epreuve 16** : Prix Mercedes présenté par Qlocktwo – Pro 1 Grand Prix 140 (dimanche 30 septembre)

❖ **Article 2 : Le challenge est ouvert à tous les cavaliers inscrits comme compétiteurs dans l'une de ces épreuves quel que soit le département de sa licence**

❖ **Article 3 : Des points seront attribués à chaque cavalière au classement d'une épreuve. Une cavalière ne peut prétendre à plusieurs classements par épreuve, seul le meilleur classement sera retenu pour le challenge.**

Les épreuves auront des coefficients différents, Pro 3 coeff 1, Pro 2 coeff 2, Pro 1 coeff 3.

- Toutes les épreuves ont le même coefficient et une cavalière peut prétendre à plusieurs classements par épreuve

- Des points se répartissent de la manière suivante : 10pts au 1er ; 9pts au 2^e ; 8pts au 3^e ; 7pts au 4^e ; 6 pts au 5^e ; 5 pts au 6^e ; 4pts au 7^e ; 3pt au 8^e et 2 pts aux prix créés.

- Le classement final sera défini par le cumul des points obtenus par le cavalière durant les 3 jours de compétition.

❖ **Article 4 : La cavalière ayant cumulé le plus de points se verra décerner le titre de meilleure cavalière du concours et recevra des cadeaux d'une valeur de 750 euros.**

❖ **Article 5 : Tout litige sera étudié par le président de jury et sa décision s'imposera de fait.**